

46^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) Visioconférences du 19 au 29 janvier 2021

En raison de la pandémie de Covid-19, la 46^e session de l'APF, qui devait se tenir à Rabat (Maroc) en juillet 2020, a dû être reportée à une date ultérieure. A la place, une réunion du Bureau s'est tenue par visioconférence le 6 juillet 2020 au cours de laquelle il a été décidé de reporter la session plénière à début 2021. Après consultation de la Délégation permanente du Bureau, le 22 octobre 2020, il a été décidé d'organiser à distance la 46^e session sous forme de visioconférences, entre le 19 et le 29 janvier 2021.

Plusieurs membres de la section française ont pris part à ces différentes visioconférences : M. Bruno Fuchs, député, président délégué, M. Philippe Mouiller, sénateur, vice-président délégué, Mme Marie-Arlette Carlotti, sénatrice, M. Christophe-André Frassa, sénateur, président de la commission politique, Mme Michelle Gréaume, sénatrice, M. Loïc Hervé, sénateur, Mme Stéphanie Kerbarh, députée, rapporteure du réseau des femmes parlementaires, Mme Claudine Lepage, sénatrice, vice-présidente de la commission des affaires parlementaires, Mme Monica Michel, députée, Mme Catherine Morin-Desailly, sénatrice, M. Sébastien Nadot, député, M. Cyril Pellevat, sénateur, vice-président du réseau des jeunes parlementaires, Mme Sabine Van Heghe, sénatrice, ainsi que le secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jacques Krabal, député.



M. Philippe Mouiller



M. Christophe-André Frassa



Mme Claudine Lepage

En sa qualité de rapporteure, Mme Stéphanie Kerbarh, députée, a participé au comité directeur du réseau des femmes parlementaires, réuni par visioconférence le mardi 19 janvier 2021 de 14 h 30 à 15 h 00, puis à la visioconférence du réseau, tenue de 15 heures à 17 h 50, rejointe par les sénatrices Michelle Gréaume et Sabine Van Heghe.

Au cours de cette séance, Mme Maryse Gaudreault, présidente, a présenté l'état d'avancement des travaux du groupe de travail dédié à la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements. Elle a annoncé la tenue de deux prochaines réunions, l'une en visioconférence et l'autre en présentiel. Dans le cadre de son rapport sur la place des femmes dans le secteur extractif francophone, Mme Stéphanie Kerbarh a présenté le questionnaire adressé aux sections membres et dont les réponses sont destinées à enrichir le rapport. Les rapports sur l'autonomisation économique des femmes, le choix des filières d'éducation pour les filles et la cyberviolence envers les femmes et les enfants ont été adoptés. En 2022, le réseau fêtera son vingtième anniversaire et dans cette perspective, il a été décidé de créer un prix d'une valeur de 5 000 € destiné à promouvoir une personne physique ou morale fortement impliquée en faveur des thématiques traitées par le réseau.

La réunion du réseau des jeunes parlementaires s'est tenue par visioconférence le jeudi 21 janvier 2021 à 18 heures. Le parlement français était représenté par M. Cyril Pellevat, sénateur, vice-président du réseau, et M. Loïc Hervé, sénateur.

Les résultats de la « grande consultation de la jeunesse francophone » et les faits saillants de l'enquête sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse, menées dans le cadre de l'OIF, ont été présentés, ainsi que les deux rapports intermédiaires de Mme Kristina Michaud, députée (Canada), sur la participation des jeunes à la vie politique, et de Mme Margaux de Ré, députée (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), sur l'innovation démocratique au XXI^e siècle. Les parlementaires ont adopté le rapport et la résolution de M. Mathias Reynard, conseiller national (Suisse), sur l'éducation en situations de crise, et approuvé la conception d'un guide de bonnes pratiques pour les jeunes élus. Enfin, le réseau a pris acte de la création d'un parlement francophone des jeunes du G5 Sahel.

Le Bureau de l'APF s'est réuni par visioconférence le lundi 25 janvier 2021 à 14 heures. La section française était représentée par M. Bruno Fuchs, député, président délégué, vice-président de l'APF, M. Philippe Mouiller, sénateur, vice-président délégué, M. Christophe-André Frassa, sénateur, président de la commission politique, et Mme Claudine Lepage, sénatrice, vice-présidente de la commission des affaires parlementaires.

Le Bureau a d'abord entendu une communication de M. Hervé Barraquand, chef de bureau de l'administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui tracé le bilan et les perspectives de la coopération entre l'APF et l'OIF : celle-ci doit se recentrer sur des priorités stratégiques et faire l'objet d'un protocole de subvention plus strictement défini. Le Bureau a ensuite adopté le compte rendu de la réunion du 6 juillet 2020, et le rapport d'activité du secrétaire général parlementaire pour 2020. A cette occasion, M. Bruno Fuchs, président délégué de la section française, s'est interrogé sur les conséquences de la réorientation de la coopération entre l'APF et l'OIF. M. Philippe Mouiller, vice-président délégué de la section française, a souhaité que l'APF puisse envoyer des missions d'accompagnement, en rapport avec l'actualité des sections en difficulté, et plaidé en faveur d'une meilleure coordination de l'APF avec d'autres grandes organisations internationales. Le Bureau a ensuite pris connaissance du calendrier prévisionnel des activités pour 2021, du programme de coopération parlementaire pour 2021, et du rapport du trésorier sur le budget 2021. A cette occasion, M. Christophe-André Frassa, président de la commission politique, a rappelé que le trésorier était membre du groupe de travail sur la révision des statuts, et pourrait proposer toutes les améliorations qu'il jugerait souhaitables pour rendre plus dissuasives les sanctions auxquelles s'exposent les sections en cas de non-paiement de leurs

cotisations statutaires. Le Bureau a également examiné les décisions prises par la délégation permanente, à la suite de la consultation du 22 octobre 2020, convoquée en raison de l'impossibilité de tenir des réunions en présentiel du fait de la pandémie de Covid-19. Les présidents des réseaux et des commissions, ainsi que les chargés de mission régionaux ont rendu compte des réunions tenues en 2020, essentiellement par visioconférences.

Les députés Bruno Fuchs, Sébastien Nadot, et la sénatrice Marie-Arlette Carlotti ont participé à la réunion de la commission politique, organisée par visioconférence mardi 26 janvier 2021 à 14 h 30, sous la présidence de M. Christophe-André Frassa, sénateur, président de la commission politique.

La commission a d'abord entendu le rapport annuel sur les situations politiques dans l'espace francophone. Sur la proposition de M. Christophe-André Frassa, président, la commission a décidé de maintenir la suspension de la section syrienne ; de maintenir la mise sous alerte de la section béninoise jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle prévue le 11 avril 2021, à l'issue de laquelle elle procèdera à un réexamen de la situation ; de maintenir la mise sous alerte de la section cambodgienne, mais d'y envoyer une mission de bons offices quand la situation le permettra ; de maintenir la mise sous alerte de la section haïtienne jusqu'à la tenue des prochaines élections en 2021. Le rapport a également évoqué les situations de l'Arménie, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Guinée-Conakry, du Liban, du Mali, de la République centrafricaine (RCA), de la République de Côte d'Ivoire (RCI), de la République démocratique du Congo (RDC). A cette occasion, la commission a adopté une résolution pour recommander la levée de la mise sous observation du Burundi et affirmer sa disponibilité pour accompagner le parlement burundais ; elle a également confirmé son intention d'envoyer une mission en Arménie à une date arrêtée avec la section arménienne, et une mission de bons offices au Mali, en février, si les conditions le permettent ; elle a également adopté une résolution sur la RDC. M. Bruno Fuchs, député, et M. Philippe Courard, député (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), ont rendu compte de leur participation à un séminaire tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) sur la situation au Sahel au cours de laquelle un accord de partenariat a été signé entre l'APF et le Comité interparlementaire du G5 Sahel (CIP G5 Sahel). Le rapport de M. Dennis Dawson, sénateur (Canada), sur la liberté de presse dans l'espace francophone, et la résolution correspondante ont été adoptés. Il a été décidé de confier à M. Eric Lefebvre, député (Canada), le soin de rédiger un rapport sur l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit, qui traitera plus particulièrement de l'impact sur les élections, d'une part, et de la question des données personnelles, d'autre part.

La commission de la coopération et du développement (CCD) s'est réunie par visioconférence mardi 26 janvier 2021 à 17 heures. La section française était représentée par Mme Stéphanie Kerbarh, députée.

Les parlementaires ont tout d'abord auditionné trois experts : M. Henri Monceau, directeur de la francophonie économique et numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), sur la nouvelle stratégie économique de l'OIF ; M. Martial Ze Belinga, économiste sociologue, sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) au regard de la pandémie de Covid-19 ; M. Jean Launay, président du Comité national de l'eau et du Partenariat français pour l'eau, sur la sécurité de l'eau pour la paix et le développement. Mme Stéphanie Kerbarh a lu la communication de M. Mansour Kamardine, député, rapporteur, empêché, sur la dette africaine et l'Europe. Plusieurs projets de résolution ont été adoptés sur les avenues de coopération internationale en matière de changements climatiques de M. Eric Forest, sénateur (Canada), sur les pertes et le gaspillage alimentaire de M. Jean-Pierre Grin, député (Suisse), sur le transport et le tourisme et son impact économique comme source de développement de M. Moussa Abdoul Thiam, député (Sénégal), et sur les

systèmes de santé publics dans l'espace francophone à la lumière de la pandémie de Covid-19, de Mme Angélique Ngoma, députée (Gabon), présidente de la commission.

Mme Claudine Lepage, sénatrice, vice-présidente de la commission des affaires parlementaires (CAP) a participé à la réunion par visioconférence du bureau de la CAP le jeudi 14 janvier 2021 à 14 h 30, puis à la réunion par visioconférence de la CAP le mercredi 27 janvier 2021 à 14 h 30.

Un point d'information a été fait sur l'état d'avancement des rapports en cours par Mme Geneviève Hébert, députée (Québec), sur l'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations, par Mme Claudine Lepage, sur l'utilisation de la géolocalisation en période de pandémie. A cette occasion, elle a proposé de reformuler le titre du rapport, arguant du fait que la plupart des pays membres de l'APF et sollicités pour répondre au questionnaire ont indiqué ne pas utiliser la géolocalisation. Un nouveau titre a été adopté comme suit : l'utilisation d'applications de suivi de contacts en période de pandémie. M. Chris d'Entremont, député (Canada), a présenté son rapport sur l'organisation des parlements en période de pandémie. S'agissant du programme d'actions de coopération menées en 2020, M. Joël Godin, député (Canada), président de la CAP, a indiqué qu'en raison du confinement quasi généralisé, peu d'actions avaient pu être réalisées. Puis il a détaillé les différents accords de partenariat en projets, avec le réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires, avec la chaire de recherche en études parlementaires de l'université du Luxembourg.

La réunion de la commission de l'éducation, de la communication, et des affaires culturelles (CECAC) s'est tenue par visioconférence le jeudi 27 janvier 2021 à 17 heures. M. Philippe Mouiller, sénateur, rapporteur de cette commission, et Mme Catherine Morin-Desailly, sénatrice y représentaient le parlement français.

Après avoir adopté le rapport d'activité de la commission et du réseau parlementaire de lutte contre le VIH / sida, la tuberculose et le paludisme, les parlementaires ont adopté la résolution présentée par M. Christian Levrat, conseiller aux Etats (Suisse), président de la CECAC, plaidant pour une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19, ainsi que de l'ensemble des produits de dépistage, de protection et de traitement contre ce virus. Puis deux représentants de l'OIF ont été entendus sur l'Alliance francophone pour l'éducation, le français et le multilinguisme dans les organisations internationales – une initiative destinée à coordonner les efforts des acteurs francophones afin d'améliorer les systèmes éducatifs des pays membres – et le projet « Radio Jeunesse Sahel », destiné aux 50 millions de jeunes de moins de 25 ans qui peuplent la région du G5 Sahel. A l'instar de leurs collègues du réseau des jeunes parlementaires, les parlementaires ont ensuite adopté le rapport et la résolution de M. Mathias Reynard, conseiller national (Suisse), sur l'éducation en situations de crise. M. Guy Rossatanga-Rignault, président de la Fondation Raponda-Walker pour la science et la culture, récipiendaire du Prix Senghor-Césaire 2020, a alors présenté l'action de cette maison de culture et d'édition, qui honore l'œuvre d'un personnage marquant de l'histoire gabonaise. Un rapport sur les GAFAM et la liberté d'expression à l'ère du numérique a été confié à Mme Germaine Kouméalo Anate, députée (Togo).

Enfin, la 46^e session plénière de l'APF s'est tenue par visioconférence sur deux après-midi, jeudi 28 et vendredi 29 janvier 2021, à 14 heures.

Les visioconférences ont été suivies par 242 parlementaires et au total 350 participants étaient inscrits. Près de deux heures ont été consacrées à un débat avec Mme Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'OIF, venue présenter les priorités de l'OIF, d'une part, et réfléchir à une meilleure synergie avec l'APF, d'autre part. Un second débat a eu lieu sur le thème des parlements face à la crise de la Covid-19 : perspectives pour demain. Ont été adoptés le rapport d'activité 2020, le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2019, ainsi que

toutes les résolutions présentées par les réseaux et commissions. Ont été présentés les accords de partenariat avec le CIP G5 Sahel, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Enfin, le Canada a invité les sections à se réunir à Montréal du 7 au 12 juillet 2022 pour la 47^e session.